

CHAPITRE III.

Des règles générales que la Puissance législative doit se prescrire à elle-même pour ne pas s'égarer. Principes généraux par lesquels elle doit juger de l'importance & de la nécessité de chaque Loi.

PUISQUE vous le voulez, reprit Milord, il faut bien consentir à ce que quelques Etats de l'Europe rétablissent les Loix que vous aimez; j'y consens: ils s'appliqueront à réprimer l'avarice & l'ambition; voilà un grand édifice élevé, mais il sera peu solide. N'étant pas possible de proscrire la propriété qu'accompagne toujours l'inégalité des fortunes & des conditions, vous devez vous attendre que l'avarice & l'ambition lutteront encore sourdement contre le Législateur. Ce que ces passions ingénieuses, actives & puissantes ont fait à Sparte; ce qu'elles ont fait à Rome, m'apprend ce qu'elles feront encore dans la République que

vous vous êtes donné la peine d'imaginer; & que vous ne vous flattez pas sans doute de porter à un plus haut degré de perfection. Ces passions ne se montreront d'abord qu'avec une sorte de pudeur & de retenue, elles se déguiseront, elles prendront même le masque de quelque vertu pour tromper les Magistrats & se faire souffrir. Elles remperont humblement pour se mettre en état d'élever une tête altière contre les Loix, & en les foulant enfin aux pieds, elles entraîneront les Magistrats & les Législateurs. Je suis fâché de vous prédire la décadence de votre République; mais voyez avec quel art l'ambition de Lysander a corrompu les Lacédémoniens. C'est sous prétexte de servir leur amour de la gloire & de la Patrie, qu'il les rend avares; & c'est en feignant de perfectionner les institutions de Lycurgue qu'il les détruit. Chez les Romains on commença par dépouiller la vertu d'une certaine austerité qui lui donne de la force, & on crut qu'on ne faisoit qu'adoucir les mœurs. Elles s'adoucirent en effet, les Magistrats s'accoutumèrent malgré

eux à l'indulgence, & une véritable corruption en fut la suite nécessaire. Que voulez-vous que je vous dise? Les Loix s'usent insensiblement, & quand l'Etat commence à s'apercevoir de sa décadence, il n'est déjà plus tems d'y remédier.

Vous ne craindriez pas, Milord, répondit notre Philosophe, que les passions triomphassent des Loix, si la Puissance législative s'acquittoit de tous ses devoirs, ou commençoit à s'imposer à elle-même des règles pour ne pas s'égarer dans sa marche. Nos passions sont pleines de ruse, d'adresse, d'artifice; mais c'est devant un Législateur qui ne leur fait pas sentir que tout ce manége ne fera bon à rien. Nos passions sont trop habiles pour se proposer long-tems un but qu'il leur seroit impossible d'atteindre; leur activité est toujours proportionnée à leur espérance de réussir. En me disant, Milord, que les Loix s'usent, j'avoue que je n'entends pas bien ce que vous voulez me dire. Entendez-vous que le tems use les Loix comme des meubles & mon habit? Je vous répondrai que le tems, au contraire, donne de

la force aux Loix, & les rend plus chères & plus respectables; parce que l'habitude a un pouvoir merveilleux sur nous. Des Loix établies par un préjugé, une mode, un caprice, s'usent & s'affoiblissent de jour en jour; c'est que de jour en jour on s'aperçoit davantage de leur inutilité. Mais des Loix qui nous rapprochoient des vues de la nature, des Loix véritablement utiles à la société; leur autorité s'affermiroit, au contraire, de jour en jour, si la Puissance législative ne concouroit elle-même à les affoiblir par sa mauvaise conduite.

Vous me demanderez quelles sont donc ces règles que le Législateur doit d'abord s'imposer à lui-même: les voici. Son premier soin doit être de mériter la confiance publique & de se faire respecter. Une Nation qui ne contribue en rien aux Loix, ne manquera jamais de les prendre pour un joug incommode. Elle se défiera toujours d'un Prince & d'un Sénat de Patriciens qui veulent décider de son sort. Cette défiance ôte aux Loix leur force dans le moment même où elles sont publiées. Citez-moi quelque

Aristocratie, & sur-tout quelque Monarchie où les Loix aient été observées pendant quelque-tems avec une sorte de religion. La légèreté avec laquelle on les multiplie, dégrade le Législateur; il a beau assurer que son Edit irrévocable est fait pour subsister éternellement; on ne le croira pas: on fait, par expérience, que l'ouvrage d'un caprice doit être bientôt détruit par un autre caprice. Aussi voit-on quelquefois que des Princes décriés sont obligés de convoquer des assemblées de Notables ou même des Etats-Généraux pour terminer les troubles où l'irrégularité & la confusion de leurs Loix ont jeté le Gouvernement.

Je conclus de-là, Milord, qu'un peuple n'aura de confiance en ses Loix, qu'autant qu'il sera lui-même son propre Législateur. Ne craignez pas cependant que je confie la Puissance Législative à la multitude. L'Histoire de la Grèce m'a trop appris combien la Démocratie est capricieuse, volage & tyrannique. Quand le peuple fait ses Loix, il ne manque jamais de les mépriser; parce que c'est l'intrigue, l'engouement, la précipitation,

la cabale, ou l'esprit de parti qui les a publiées. C'est donc aux hommes que chaque Ordre a choisi pour le représenter, que cette autorité suprême doit être confiée. Je vous avertis même que je serai prévenu peu favorablement pour cette auguste assemblée, si elle n'est pas soumise à de certaines formalités qui me répondent en quelque sorte de la sagesse avec laquelle elle procédera dans ses opérations. Que rien ne puisse se décider par acclamation. Que le projet d'une Loi nouvelle ou d'une Loi qu'on veut corriger, soit remis à un Comité chargé d'en faire l'examen. Huit jours après que les Commissaires auront fait leur rapport, il sera permis à chaque membre de l'assemblée de parler pour ou contre la Loi; on laissera encore passer huit jours avant qu'on aille aux opinions. La puissance législative ne sauroit trop réfléchir, & si je puis parler ainsi, se replier sur elle-même. Alors on recueillera les suffrages de la manière la plus propre à entretenir l'ordre & prévenir la confusion.

En empêchant qu'on ne se livre à l'engouement & à l'enthousiasme,

craignez de lasser & de fatiguer les esprits. J'aime assez cette Loi Polonoise qui défend de délibérer aux lumières. En effet, Milord, l'attention des hommes a ses bornes ; & s'il est ridicule de fixer le tems que doit durer une diète, il est sage de limiter celui de chaque séance. J'ai de la peine à comprendre comment vos compatriotes, qui ne sortent quelquefois du Parlement qu'à deux ou trois heures du matin, ont pu conserver cette fraîcheur de tête que doit avoir un Législateur. J'ai peur que dans ces séances éternelles la raison n'accorde, par lassitude, tout ce que l'opiniâtreté demande.

Si chaque député n'a pas le droit de proposer à son gré une Loi nouvelle ou la réformation d'une ancienne, vous exposez la Puissance législative aux plaintes d'une partie de l'Etat. S'il faut des formalités pour obtenir cette permission, vous ouvrez la porte à l'intrigue ; & l'intrigue ne fera jamais que des Loix injustes. Un député qui ne dépend point de ses commettans, peut croire qu'il a une autorité qui lui est propre, & trahir

leurs intérêts. Qu'il ne puisse donc faire quelque demande qu'autant qu'il y sera autorisé par ses instructions. Cette méthode liera plus étroitement les citoyens à la Puissance législative, elle attachera les Représentans à leur devoir, la confiance naîtra, & les Loix seront plus respectées.

Je n'entends point la pensée de quelques Politiques qui recommandent à la Puissance législative de s'exprimer avec une majestueuse brièveté ; ils veulent que la Loi se contente d'ordonner ou de défendre. Mais si le Législateur n'est pas d'une espèce supérieure à l'homme, pour quoi dédaignerait-il de motiver ses ordres ? Parlant à des êtres raisonnables, & étant lui-même sujet à l'erreur, n'est-il pas de son devoir de convaincre la raison de ceux qui doivent obéir, & de profiter de leurs lumières ? Une Loi qui discute avec moi mes propres intérêts, me prévient en sa faveur ; je crois entendre les conseils d'un ami, & non pas la voix impérieuse d'un maître ; j'obéis avec zèle, ou du moins sans répugnance ; & le Législateur ne perd sa majestueuse brièveté que pour

acquérir plus d'empire sur mon esprit. C'est à cette sécheresse des Loix que je serois tenté d'attribuer une grande partie des vices de la Législation. De quel front auroit-on osé publier tant de Loix qui offensent & déshonorent l'humanité, si on eût été obligé d'exposer les motifs qui les dictoient ? Le Prince le plus ignorant & le plus esclave de ses passions, auroit rougi lui-même des raisonnemens absurdes & sophistiques dont il auroit tâché de couvrir ses injustices ; & les peuples mieux instruits auroient été plus respectés, ou du moins plus ménagés. Jamais l'esprit de la Loi n'auroit été douteux ni équivoque ; peu de Loix par conséquent nous auroient suffi. C'est en abandonnant les règles de notre conduite & de nos droits aux discussions intéressées des citoyens & des jurisconsultes, que nous sommes en quelque sorte parvenus à n'avoir plus de Loix, en étant accablés sous le nombre des volumes monstrueux qui les renferment. Quelque demande qu'on fasse, quelque droit qu'on défende, on aura des Loix pour & contre soi ; & si, je ne fais quelle routine,

qu'on appelle Jurisprudence, n'a pris la place des Loix, les Juges embarrassés prononceront des jugemens arbitraires.

Je voudrois, Milord, que le Législateur ne se contentât pas d'exposer vaguement à la tête de sa Loi, le bien qu'il en attend ; je voudrois qu'il rendît compte des réflexions qui l'ont guidé, qu'il démontrât la nécessité de son réglemeut pour réprimer l'abus qu'il attaque ; & fit sentir à quels périls on s'exposeroit en cessant d'y obéir. Outre que par cette méthode on gagneroit nécessairement la confiance des citoyens, il arriveroit qu'en peu de tems les préambules des Loix formeroient le Traité le plus complet & du Droit naturel & du Droit politique. J'en suis fâché, mais j'ai à cette occasion un reproche à faire à Lycurgue. En faisant une réforme qui devoit faire des Spartiates un peuple tout nouveau, il leur représenta, sans doute, tous les avantages qui en résulteroient, & c'étoit une raison pour les attacher à leurs nouvelles Loix. Mais ne les auroit-il pas attachés par un second lien, & plus fort

que le premier, si, prévoyant d'avance les tentations & les périls auxquels ils feroient exposés dans la suite des siècles, il leur avoit appris à n'y pas succomber. Toutes mes Loix, devoit dire le Législateur, se prêtent un secours mutuel, elles tendent toutes à un objet unique, c'est de vous faire aimer la justice, la tempérance, la gloire & la Patrie; & je suis sûr qu'à la suite de ces vertus vous trouverez le bonheur. Si vous cessez un jour d'obéir religieusement à un de mes réglemens, n'espérez pas de conserver les autres; votre ame une fois ouverte à une passion destructive de la société, n'aura plus la force de résister aux autres.

Si Lycurgue eût démontré qu'un vice en entraîne toujours un autre à sa suite, qu'un peu d'argent donne nécessairement l'envie d'en avoir beaucoup, & que beaucoup d'argent détruit infailliblement les mœurs & les Loix; s'il eût prouvé, à la tête de ses Loix, que l'ambition d'un peuple le conduit toujours à sa ruine; s'il eût fait voir qu'il faut d'autant plus se précautionner contre cette passion,

qu'elle séduit par des succès, flatte l'amour de la gloire, & semble nous donner des forces; les Spartiates, prémunis d'avance contre les tentations auxquelles ils furent exposés, auroient vu, avec moins de danger, les respects de la Grèce, les richesses des Perses & les dépouilles de Mardonius après la journée de Platée. Leur ambition n'auroit pas été flattée de l'espèce d'empire qu'ils avoient acquise sur les Grecs, ils n'auroient été touchés que de la gloire de les tenir unis & de conserver la paix. Ils auroient méprisé les richesses de Xercès, & leur avarice naissante ne leur auroit pas persuadé qu'il importoit à leur gloire d'avoir une part du butin. Loin d'être irrités contre l'ambition des Athéniens après la guerre Médique, ils les auroient plaints. Au lieu d'opposer de l'ambition à de l'ambition, & de montrer des soupçons, des haines & une rivalité qui allumèrent la guerre funeste du Péloponèse; ils ne se seroient occupés qu'à calmer la jalousie des Athéniens, & rétablir sur des fondemens plus solides l'ancienne confédération des Grecs. Les raisons qu'ils

auroient lues à la tête des Loix de Lycurgue pour aimer la paix, leur auroient servi à convaincre la Grèce entière. Si un malheureux esprit de vertige avoit enfin allumé la guerre, Sparte ne se seroit point abandonnée sans retour à son ressentiment; elle auroit travaillé sans cesse à calmer les passions; elle auroit attendu qu'Athènes, désabusée de son erreur, eût compris qu'elle avoit fait une entreprise au-dessus de ses forces. Jamais Lyfander, sous prétexte d'acquérir de la gloire & de la puissance, n'auroit osé proposer à ses concitoyens de ruiner Athènes, de devenir les tyrans de la Grèce, de lever des tributs sur les alliés, & de former un trésor public. Les Loix de la République lui auroient imposé silence; & cet homme qui fut le destructeur de sa Patrie & de la Grèce, auroit consacré ses talens à leur bonheur.

Mais il ne suffit pas de connoître la fin prochaine qu'on se propose par une Loi, il faut découvrir, si je puis le dire, les fins les plus éloignées; car une route, d'abord agréable & fleurie, peut conduire à un précipice.

Que m'importe, en effet, d'avoir aujourd'hui des établissemens utiles, si je dois en abuser demain pour me rendre malheureux? C'est le tort qu'on peut reprocher aux Romains, & vraisemblablement ils ne l'auroient point eu, si cette République, si savante dans l'art de gouverner les hommes, toujours si sage, toujours si courageuse, n'avoit pas imprudemment oublié de se demander à elle-même à quoi aboutiroit tant de prévoyance, de sagesse & de fermeté. Vos Loix, pouvoit-on lui dire, vous ont appris à mépriser les richesses, à n'aimer que la gloire, votre liberté & votre Patrie; aucun talent, ni aucune vertu ne peut être chez vous sans récompense, votre discipline militaire est admirable, & aucun de vos voisins ne vous attaquera impunément. Voilà, sans doute, bien des choses propres à rendre une société heureuse & florissante; vous avez élevé un grand édifice, mais faute de porter vos regards dans un avenir éloigné, peut-être n'avez-vous pris aucune mesure pour l'élever sur des fondemens inébranlables. L'éclat vous a

féduits, & vous avez négligé la solidité. Peut-être que sans vous en appercevoir, vous travaillez vous-mêmes à hâter la ruine de votre grandeur.

Examinons votre conduite, dirois-je aux Romains; quelles Loix avez-vous faites pour vous empêcher d'abuser un jour de vos talens & même de vos vertus? Sans ces Loix cependant vous n'êtes que dans une route qui conduit à un précipice. Vous vous croyez destinés à gouverner le monde, vous ne méditez que des conquêtes, & je fais que les moyens que vous employez pour former un grand Empire, vous répondent du succès; mais ce sont précisément les choses dont vous vous glorifiez, qui me font trembler pour vous. Croyez-m'en, faites de nouvelles Loix pour éterniser celles qui sont aujourd'hui votre bonheur. Je vous demande si, trouvant beau de vaincre & de subjuguier vos voisins, vous résisterez constamment à l'orgueil qu'inspire la victoire. Au milieu de vos triomphes votre vanité ne vous rendra-t-elle pas dur, impérieux & enfin inhumain? En voyant l'humiliation des vaincus,

vaincus, en ferez-vous toujours des alliés, n'en ferez-vous jamais des sujets? Au lieu de leur laisser leurs Coutumes, leurs Loix & leur Gouvernement, ne voudrez-vous pas un jour les forcer d'obéir à vos Préteurs? Un peuple qui a des forces supérieures, a besoin de plus de précautions & de Loix qu'un autre, pour ne pas s'écarter des règles de la justice. Que tardez-vous donc d'opposer des barrières insurmontables à votre ambition? Tant que vous sentirez que vos vertus vous sont nécessaires pour subjuguier vos ennemis, je crois que vous les garderez; mais le moment fatal arrivera enfin où vos forces seules paroîtront vous suffire pour achever vos conquêtes. Corrompus alors par les vices féduifans des vaincus, cette pauvreté que vous aimez, vous paroitra incommode. L'ambition d'un peuple conquérant est elle-même un commencement d'avarice; & dès que vous commencerez à être avares, vous ne le ferez point comme des hommes foibles & timides. Votre soif de l'or ne pourra s'étancher; les richesses du monde entier que vous aurez pillé,